

Vivendi : le renard, les loups et le magot

LE MONDE ECONOMIE | 02.04.2015 à 11h49 • Mis à jour le 02.04.2015 à 12h07 |

Par Jean-Baptiste Jacquin

LECTURE
ZEN

Abonnez-
vous

Réagir

Classer



Partager



C'était en mars 2012. Vincent Bolloré, actionnaire à hauteur de 1 % de Vivendi était en passe de monter à 4,5 % en échange de la vente de ses chaînes de télévision D8 et D17. Il proclamait alors : « *nous ne comptons jouer aucun rôle au sein du groupe Vivendi si ce n'est être un actionnaire stable à long terme* ». Ceux qui l'ont cru ont eu tort. Dix-huit mois plus tard il postulait pour être président du directoire du groupe de télécommunication et de médias, et parvenait à déstabiliser le président du conseil de surveillance, un patriarche pourtant bien renard lui aussi, Jean-René Fourtou.

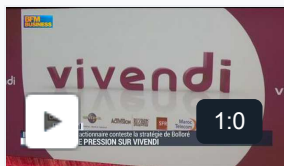
Aujourd'hui, confortablement assis dans son fauteuil à la tête de Vivendi, il s'offusque que des investisseurs représentant 0,8 % et 2 % du capital viennent lui demander des comptes. Mercredi 1^{er} avril, Bertrand Meheut, le patron du groupe Canal+, est monté au front en bon petit soldat pour dénoncer « *la coalition menée par un fonds activiste américain visant à déstabiliser Vivendi* ». Canal est, avec Universal Music, l'une des deux dernières entreprises de l'ex conglomérat qui a cédé en dix-huit mois pour 35 milliards d'euros d'actifs : SFR, Activision Blizzard (jeux vidéo), Maroc

Télécom et GVT (télécoms au Brésil).

Lire aussi : **Vivendi sommé de partager son trésor de guerre**

On crie au loup qui voudrait démanteler un tel joyau. Mais le démembrement a eu lieu, pour l'essentiel. Ce sont les restes du festin qu'ont flairés les loups. En l'occurrence les milliards accumulés par une telle vente aux enchères. Le fonds P. Schoenfeld Asset Management (PSAM) souhaite demander aux actionnaires de Vivendi lors de l'assemblée générale du 17 avril de voter pour la distribution de 9 milliards de dividendes exceptionnels. Son argumentaire est basique, comme souvent avec les investisseurs activistes : ce cash accumulé grâce aux cessions, et non par les bénéfices, doit être restitué aux actionnaires.

Vidéo suggérée sur le même sujet



Coup de pression sur Vivendi

Un fonds actionnaire conteste la stratégie de Bolloré.

Démocratie actionnariale

La question est légitime. La réponse de M. Bolloré, qui veut profiter de cette situation pour réaliser d'importantes acquisitions dans les médias, peut aussi se plaider. L'autre impertinent, PhiTrust, demande que Vivendi renonce, comme toutes les autres sociétés du CAC 40 aux droits de vote double. Là aussi, cette question de démocratie actionnariale est parfaitement légitime.

Mais que fait le renard pendant qu'il crie au loup ? Il se renforce à vitesse accélérée dans le capital de Vivendi. Bolloré a annoncé jeudi 2 avril avoir acheté pour 568 millions d'euros d'actions supplémentaires portant sa participation à 12 %, six jours après avoir franchi les 10 %. En un mois, il a multiplié sa participation par 2,3.

Serait-il inquiet ? Il sécurise sa position à l'approche d'une AG qui devra dire si les actionnaires lui laissent les mains libres pour utiliser ce cash dans leur intérêt à long terme, ou s'ils préfèrent le récupérer tout de suite.



Jean-Baptiste Jacquin

Chroniqueur économique